



## FLASH INFO

Chers habitantes et habitants,

Après un bel été qui a permis aux habitants et aux estivants de se retrouver aux nombreuses animations (Jeudi Sous les Tilleuls, concerts dans l'église, vide-grenier ...) qui ont eu lieu dans notre commune, l'automne arrive et sera bien rempli également : la journée du patrimoine, le traditionnel loto, des ateliers gratuits de gym ou d'informatique pour nos seniors, sans oublier le repas des aînés et le goûter de Noël pour nos plus jeunes.

L'année qui s'annonce sera aussi celle des premiers travaux sur le clocher. Ces travaux se dérouleront en plusieurs phases.

La phase 1 comprend les travaux sur la tour clocher, le clocher, les clochetons, le campanile, et les charpentes qui sont affaissées. Cette tranche est budgétée à 481 000 euros TTC et est inscrite au budget qui a été voté en mars. La révision des organes d'étanchéité de l'église (le faîtage) et de la toiture est également prévue. La phase 2 des travaux prévoit la refonte de la couverture, les façades de la nef, les descentes d'eau pluviales, ainsi que le re-scellement de pierres de fondation.

Une phase 2 bis concernera l'intérieur de l'église (statuaires, l'orgue...).

Une troisième phase concerne l'aménagement de l'enclos et du jardin. Actuellement des gouttières provisoires permettent de dévier les eaux de pluies et vérifier leur impact sur l'humidité dans les murs. L'ensemble des subventions possibles a été alloué à la commune pour l'intégralité des travaux. Fin octobre, le dossier de consultation des entreprises sera finalisé, la passation des marchés mi-décembre et la signature des contrats en janvier. Après plusieurs revers et difficultés, la municipalité a mis tout en œuvre afin que ce chantier démarre en début d'année.

Le samedi 20 septembre, lors de la journée du patrimoine, vous pourrez participer à une visite commentée de l'église qui présentera également les travaux à venir. Merci à l'association des Patrimoines de soutenir ce projet grâce à ses multiples actions.

Bruno Quesnel, Maire

## École

189 élèves sur le regroupement pédagogique MontmartinHauteville étaient présents le jour de la rentrée. 123 sur Montmartin répartis en 5 classes et 66 sur Hauteville répartis en 3 classes. Notre école accueille également une classe ULIS de 12 élèves. La nouveauté, cette année, est le changement de prestataire pour la restauration scolaire de l'école de Montmartin. Les repas proviendront directement de la cuisine du collège de Coutances. La commune a investi dans un véhicule électrique pour acheminer les repas.



## La rentrée au collège

En cette rentrée 2025, le collège compte 276 élèves pour 11 classes (Trois 6ème, deux 5ème, trois 4ème et trois 3ème). L'équipe est stable avec 24 professeurs, 5 personnels de vie scolaire dont un nouveau surveillant, 8 agents du département, 4 personnels administration et 3 personnels pôle médico-social. Le changement le plus important est la mise en place de l'interdiction du téléphone portable au sein de l'établissement. Pour cette année, le développement durable sera le fil rouge du fonctionnement du collège au sein des enseignements, des activités du midi, de la fourniture des repas et de l'entretien de l'établissement. Les dispositifs d'aide aux élèves tels que les devoirs faits, l'initiation au numérique en 6ème, l'aide pour la préparation des épreuves du brevet (en particulier l'oral), le coup de pouce du midi possibilité de se rendre dans une salle pour être aidé par des professeurs), et l'accompagnement aux choix d'orientation de la 5ème à la 3ème seront maintenus.

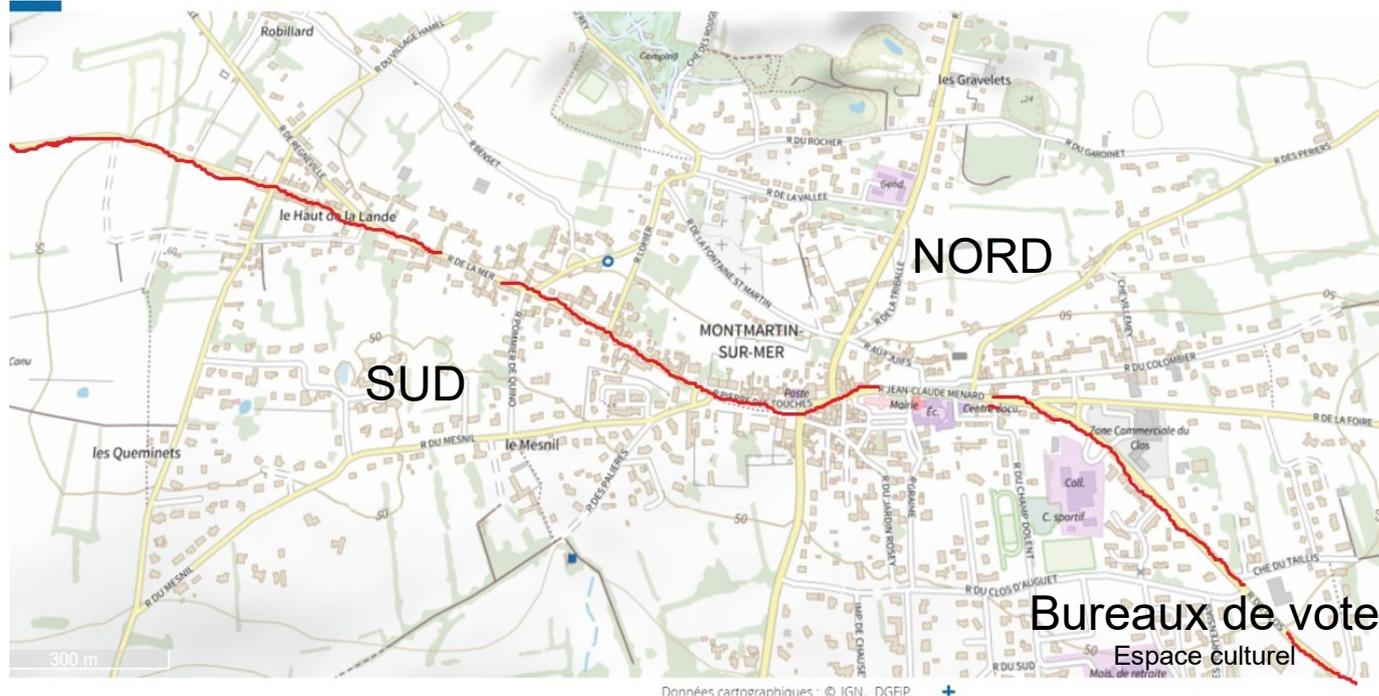


## Les nouveaux bureaux de vote

Pour répondre à l'article R40 du code électoral, la municipalité a créé un 2ème bureau de vote. Afin de faciliter le déroulement du scrutin, les 2 bureaux de vote se trouveront à **l'Espace Culturel**. Aucun électeur ne votera à la mairie.

Chaque électeur devra se rendre dans les nouveaux bureaux de vote de **l'Espace Culturel**. Pour déterminer les numéros de bureaux de vote, la commune a été divisée en 2, d'Ouest en Est par la rue de la mer, la rue Pierre des Touches, la rue Jean Claude Ménard et la rue du Clos.

Les habitants domiciliés au nord de cet axe voteront dans le bureau n°1.  
Les habitants domiciliés au sud de cet axe voteront dans le bureau n°2.



Pour voter à Montmartin sur mer, vous devez être inscrit sur les listes électorales. Vous pouvez faire votre inscription directement en mairie ou bien en ligne sur le site : [service-public.fr](http://service-public.fr)

*Lors des prochaines élections, si vous souhaitez tenir un bureau de vote, vous pouvez vous inscrire en mairie au 02 33 47 54 54.*

"Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique".

## Offre d'emploi agents recenseurs Du 15 Janvier au 14 Février 2026



Vous êtes disponible sur la période du recensement, du lundi au vendredi principalement en soirée, le samedi midi/soir et dimanche matin. Doué(e) d'une aisance relationnelle, vous avez une capacité à dialoguer et faites preuve de neutralité, discrétion et confidentialité. Autonome, méthodique et organisé, vous êtes à l'aise avec la gestion de démarches administratives, vous savez impérativement utiliser un ordinateur et internet pour le suivi des réponses. Vous êtes en capacité de respecter les procédures de collecte, le planning, les rendez-vous et de rendre compte au coordinateur. Dès maintenant, vous pouvez adresser votre candidature à la mairie.

## Covoiturage et autostop local sur le territoire de Coutances Mer et Bocage

Dès septembre, un nouveau réseau de covoiturage et d'autostop sécurisé voit le jour sur notre territoire. Pour l'utiliser il suffit de se rendre à l'un des 140 arrêts (3 sur la commune de Montmartin), de lever le pouce, d'indiquer la destination et de monter dans une voiture dont le conducteur s'est inscrit et a été identifié.

Comment faire ? Que vous soyez passager ou conducteur, il faut s'inscrire sur la plateforme Mobicoop et attendre de recevoir un autocollant pour le pare-brise de la voiture et une carte pour le conducteur comme pour le passager. C'est 100% gratuit.

Pourquoi rejoindre Rézo pouce :

Créer du lien : chaque trajet devient un moment d'échange entre voisins.

Protéger l'environnement : moins de voitures, c'est moins d'émissions.

Faire des économies : partager les trajets, c'est partager les frais.

Améliorer la mobilité en zone rurale : une solution concrète quand on n'a pas (ou plus) de voiture.

Toutes les informations à retrouver sur :

<https://www.coutancesmeretbocage.fr/transition-ecologique/mobilite/rezo-pouce>

## Transition écologique

Tous les habitants de Coutances Mer et Bocage peuvent bénéficier d'aides financières pour acheter un vélo électrique ou musculaire. Ces aides sont soumises à conditions : les vélos doivent être achetés neuf ou d'occasion, chez un revendeur agréé. Ces aides peuvent s'élever à 400 euros ou 75 % de la valeur du vélo selon les revenus. Toutes les conditions ainsi que les démarches sont sur le site de Coutances Mer et Bocage

<https://www.coutancesmeretbocage.fr/transition-ecologique/mobilite/aide-a-lacquisition-de-velo>



## Remboursement transport scolaire

Comme tous les ans, la commune s'engage à rembourser les frais de transport scolaire des enfants de Montmartin sur mer qui fréquentent l'école maternelle de Hauteville sur mer.

Pour bénéficier de ce remboursement, vous devez passer en mairie remplir le formulaire et fournir les pièces justificatives (justificatif de domicile, RIB, justificatif de paiement NOMAD par enfant), avant le 15 décembre 2025.

## Agenda

**20 septembre**

Journée du patrimoine

**28 septembre** – salon du chien  
Espace culturel

**1<sup>er</sup> novembre** – La Bamboche des  
bambins

**11 novembre**  
Loto Anim Montmartin

**15 et 16 novembre**  
Marché de la Saint Nicolas

**23 novembre** - Repas des aînés

**28 novembre** - Repas Téléthon

**14 décembre** - Goûter de Noël

**11 janvier** - Vœux du Maire

La commune est heureuse d'accueillir un nouvel artisan. Ses activités sont le terrassement, les aménagements paysagers, l'assainissement, les clôtures ...



Bienvenue  
à lui

Samuel  
Bourgogne  
06 76 87 36 77

samuel.bourgognetp@gmail.com

## Rétrospective

### Jeudis sous les tilleuls

Comme tous les ans un public nombreux a répondu à l'invitation de la municipalité pour venir écouter les concerts d'été sous les tilleuls. Dans une ambiance festive et familiale, chacun a pu se restaurer et profiter de ces soirées.



**Merci!**



Avec la participation de  
de l'association  
Entraid'addict 50

Vendredi 18 juillet 2025  
Montmartin sur Mer

Pour la 3<sup>ème</sup> année, la commune a accueilli la tournée d'été de la prévention routière. Merci pour cette journée de sensibilisation.

### Vide grenier

Encore un vif succès pour le vide grenier annuel organisé par Anim'Montmartin. Bravo à tous les bénévoles.



### Concert à l'église

« La mer », récital de mélodies françaises au profit de la restauration de l'église Saint Martin.

### Don du sang

Merci aux 37 donneurs qui ont permis de réapprovisionner les stocks de sang l'été.



## RAPPEL : Ateliers seniors

### Gym douce

Du mardi 16 septembre au mardi 16 décembre, des ateliers Gym douce auront lieu de 14h à 15h à la mairie de Montmartin sur mer. Ils seront encadrés par madame Symphonie Baudry Gal.

### Ateliers numériques

Du lundi 13 octobre au lundi 15 décembre, des ateliers numériques auront lieu de 14h à 16h, à la mairie de Montmartin sur mer, pour les personnes qui désirent acquérir des compétences dans l'utilisation de leur tablette.

Les inscriptions se font par téléphone au 02 33 47 54 54

## Panneau pocket évolue



Téléchargez la nouvelle formule plus simple pour suivre les informations municipales.

## Horaires d'ouverture

**Lundi**

9h00/12h30 et 14h00/19h00

**Mercredi et vendredi**

9h00/12h30 et 14h00/17h00

Une permanence est ouverte en mairie le lundi de 17h à 19h avec présence de monsieur le Maire ou un de ses adjoints.

Mail : [mairie@montmartin-sur-mer.fr](mailto:mairie@montmartin-sur-mer.fr)

Tél : 02.33.47.54.54

